

Resp P/pt 130525/5

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Instruction primaire.

INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES

SUR

LES PROCÉDÉS D'ENSEIGNEMENT

ET

L'ORGANISATION DES ÉCOLES

Dans les arrondissements de Muret et de Villefranche

(Haute-Garonne).

TOULOUSE

E. CONNAC ET DARBAS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

Rue des Balances, 43, et place du Capitole.

1861



LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE
LES PROCÉDES D'ENSEIGNEMENT

Ces instructions resteront déposées aux archives de l'École.

AUX INSTITUTEURS PUBLICS

DES ARRONDISSEMENTS

DE MURET ET DE VILLEFRANCHE.

MESSIEURS,

Naguère arrivé parmi vous, je me suis empressé de vous connaître : j'ai visité vos écoles avec une pieuse curiosité ; c'est que votre noble et sainte mission m'inspirait déjà de l'intérêt. Aussi ne suis-je resté étranger à aucune de vos pensées, à aucun de vos désirs, à aucun de vos besoins. Vous m'avez accueilli comme un vieil ami, moi nouveau venu dans le champ du Maître, où j'ai trouvé tant de modestes ouvriers qui m'avaient précédé.

Je viens aussi travailler avec vous et vous apporter le fruit, sinon de mon expérience, du moins des pensées et des labeurs de nos premiers maîtres. Tout mon mérite consiste à marcher sur leurs traces ; souvent je m'approprie leurs idées, souvent même je les reproduis. Pourrai-je m'égarer en prenant pour guide le vénérable directeur de l'école de Fribourg ?

Mon vœu le plus grand, vous le savez, est de vous voir heureux et considérés dans l'honorable carrière que vous avez embrassée. Mais le moyen d'acquérir l'estime qui s'attache à vos délicates fonctions, c'est de vous bien pénétrer de vos devoirs. Elever les enfants, ce n'est pas cultiver en eux seulement la mémoire, mais avant tout l'intelligence : « Tout ce qui n'est confié qu'à la mémoire reste comme un vernis à la surface de l'âme, et la laisse dans toute sa pauvreté primitive. Ce n'est pas là instruire la jeunesse ; l'instruire, c'est lui communiquer des pensées vraies et inspirantes, qui de l'esprit aillent au cœur pour le former au bien (1). »

(1) Le P. Girard.

Et pourtant, il n'est que trop vrai que la mémoire joue presque le seul et unique rôle dans nos écoles; nous semblons vouloir faire des *machines à réciter*; ce ne sont que des mots que nous demandons des élèves. *L'homme*, d'après la sublime définition de Pascal, *est un roseau pensant*; et à ce roseau agité en tous les sens par les vents contraires, nous donnons pour unique appui un vain échafaudage de mots, incapable de lui faire tenir tête contre les tempêtes du dedans et du dehors! Ayons pitié de ce roseau : faisons-le penser.

Sans doute, rien de plus facile que de faire répéter aux enfants de savantes paroles; leurs organes sont assez flexibles et leur mémoire assez fidèle, pour pouvoir rendre des expressions qu'ils ne comprennent pas; ce qu'il y a de difficile, c'est d'y faire attacher un sens. Or, on peut arriver à ce résultat, pour peu qu'on examine de près la marche que suit la mère, en mettant la parole sur les lèvres de son enfant : elle ne lui apprend à donner un nom à une chose qu'en mettant cette chose sous ses yeux. D'où la nécessité de remplacer *nos écoles de mots* par des écoles qui continuent, qui développent et perfectionnent ce que l'instinct maternel a commencé. Il n'y a de salut que là.

Partout, au-dedans et au-dehors de nos écoles, ces idées ont trouvé de l'écho, parce que, sans doute, elles sont les plus naturelles et les plus conformes aux intérêts de la société et de la religion.

La société nous confie des êtres raisonnables, non pour en faire des automates parlants, mais pour les tourner à la réflexion, pour étendre leur capacité, pour avertir leur jugement et leur raison, afin qu'ils deviennent utiles au pays qui les élève et les protège.

La religion nous confie ses enfants en nous disant : L'intelligence qui les distingue de la brute est un don du ciel; cultivez donc leur intelligence, pour que leurs aspirations s'élèvent vers le ciel. L'intelligence est un talent qu'il n'est pas permis d'enfouir et que Dieu nous a donné pour le faire valoir comme les autres. En vain alléguerait-on que la culture de l'intelligence est funeste à la religion. « Le Créateur a fait l'homme pour être le prêtre de la nature, et le Créateur ne se contredit pas comme les aveugles mortels; il ne saurait tendre un piège à ses créatures, ni détruire d'une main ce qu'il a fait de l'autre. Ce serait donc une véritable révolte contre le ciel que d'étouffer dans la jeunesse l'intelligence, qui doit s'épanouir comme la fleur. L'homme a de la religion, la brute n'en peut pas avoir. Pourquoi? parce que la brute est sans intelligence, qu'elle a toute sa pensée tournée vers la terre comme ses regards, tandis que l'homme, doué de raison, peut saisir le spectacle de l'univers, en admirer l'ordre et la beauté, et remonter ainsi de merveille en merveille jusqu'au Créateur, pour lui porter ensuite le doux hommage de la reconnaissance et du respect. (1) »

(1) Le P. Girard.

Puis donc que la religion et la patrie nous adressent de si pressantes invitations, mettons-nous à l'œuvre et saisissons toutes les occasions de rendre nos élèves attentifs et de les porter à la réflexion. Questionnons-les, pour leur faire trouver la réponse à nos questions; présentons-leur une vérité, pour les engager à tirer eux-mêmes les conséquences de cette vérité; faisons-les juger, en leur offrant les objets de comparaison.

Socrate, ce magique *accoucheur* des intelligences, n'employait pas d'autre méthode; il ne découvrait jamais lui-même la vérité à ses disciples, mais il les aidait par des interrogations adroites à soulever le voile qui la dérobaît à leurs yeux. Par là il piquait leur curiosité et réveillait leur intelligence assoupie. Ainsi il leur faisait trouver dans leur propre fond ce qu'il désirait leur apprendre. Or, ce que l'on apprend de soi-même est toujours ce que l'on sait le mieux, ce que l'on sent le plus profondément et ce qui entre le mieux dans la vie.

J'insiste sur ces idées, parce qu'elles sont la base sur laquelle doit reposer l'instruction primaire. Quand les enfants se seront habitués à se rendre compte des choses et à ne point faire un pas sans savoir pourquoi ils marchent, alors ils seront dans la voie la plus sûre et la plus droite, pour devenir des citoyens honnêtes et de bons chrétiens.

Or, pour rendre ces principes d'éducation applicables partout, il faut soumettre, autant que possible, nos écoles au même régime. Cette nécessité est établie dans le rapport que j'ai adressé, le 31 mai dernier, à M. l'Inspecteur d'Académie. Ce fonctionnaire persuadé que, pour guérir un mal, il faut avant tout le bien connaître, m'autorise à publier les impressions consignées dans ce rapport.

Avant de toucher à la question pédagogique, nous disons un mot de la *mission* de l'Instituteur; ce qui fait un bon maître, ce sont moins les connaissances qu'il apporte avec lui que l'esprit de son état. L'instituteur est apôtre avant tout.

Ce que nous disons ensuite de *la tenue des écoles, du système disciplinaire, du chant et des méthodes* n'échappera pas à votre attention; ces détails, tout minutieux qu'ils sont, ont leur importance et ne veulent pas être négligés.

Puis viennent la *lecture et l'étude de la langue maternelle*; c'est ici surtout que nous développons l'admirable enseignement du P. Girard et les préceptes, à la fois si nets et si précis, de M. Percin. C'est à peine si nous prenons la peine de reproduire, sous une forme différente, les conseils qu'ils nous donnent l'un et l'autre: à ces maîtres revient tout le mérite de notre travail.

Enfin nous arrivons à la conséquence qu'il faut tirer de nos appréciations, c'est-à-dire, à la nécessité d'une organisation. M. l'Inspecteur d'Académie me charge de vous réunir au chef-lieu de chaque canton, avec la mission de donner une impulsion unique aux écoles de mon ressort.

C'est donc vers ce but que vont tendre nos efforts. Votre dévouement, Messieurs, ne nous fera pas défaut; vous m'avez donné le droit d'y compter. En adoptant les mesures qui vous seront proposées, vous servirez vos intérêts les plus chers et vous assurerez l'avenir de nos écoles. Vous recueillerez bientôt le fruit des travaux que vous vous serez imposés; la marche qui vous sera prescrite, au lieu de gêner vos mouvements, ne fera que leur donner une allure plus franche et plus vive. Nous n'innovons point; nous suivons pas à pas le règlement que, dans un récent ouvrage (1), MM. Villemereux et Pinet ont tracé d'une main aussi sage que ferme.

Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends que le Conseil général de la Haute-Garonne (2) vient d'émettre le vœu qu'une *direction uniforme soit imprimée à toutes les écoles du département*. Ce vœu, qui honore ce conseil, c'est à nous qu'il va être donné de le réaliser, les premiers.

Entrez donc résolument dans la voie du progrès, où vous convie, non pas seulement l'intérêt moral et intellectuel de vos élèves, mais aussi votre propre intérêt, c'est-à-dire, la tranquillité d'esprit que vous procurera l'organisation nouvelle, la satisfaction de conscience que donne le devoir bien accompli, le bonheur d'obtenir des succès.

Comptez que vos chefs payeront les efforts que vous ferez pour entrer dans leurs vues, par l'estime et la bienveillance dont ils vous entoureront.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

L'Inspecteur primaire,

F. PONTET.

Toulouse, ce 31 août 1861.

(1) *De l'organisation pédagogique des écoles*, par M. Pinet, d'après M. Villemereux.

(2) Séance du 30 août.

EXTRAIT

DU

RAPPORT ADRESSÉ LE 31 MAI 1861

A M. l'Inspecteur d'Académie.

I.

1. Mission de l'Instituteur. — 2. Situation morale et religieuse. — 3. Rapports avec les autorités.

4. Éveiller dans les enfants l'intelligence que Dieu leur a départie : savoir s'abaisser et descendre jusqu'à la faiblesse de leur conception; leur nommer les objets sensibles, pour faire naître en eux les idées morales, et leur parler déjà du Dieu qui a fait tout ce qu'ils voient dans la nature; inspirer aux élèves l'amour du sol natal et des modestes occupations auxquelles la Providence les a destinés; en un mot, donner de bonne heure aux enfants de nos campagnes une profonde empreinte morale et religieuse, pour retremper ainsi les générations naissantes dans le seul élément d'ordre, de paix et de vie : voilà la règle que doit suivre l'Instituteur.

2. La situation morale et religieuse des Maîtres appelle donc en premier lieu notre attention. L'Instituteur n'est pas seulement tenu d'instruire les enfants qui lui sont confiés; il est aussi chargé d'une mission bien autrement importante. Il doit être la personnification de la probité, de l'honneur, en un mot, de toutes les qualités qui constituent un maître vertueux. Tous les yeux sont tournés sur lui; plus on le croit capable, plus son exemple réagit sur le milieu dans lequel il est placé. Malheur donc à lui, s'il venait à fouler aux pieds les saintes lois que Dieu a gravées au fond de nos cœurs! Il pervertirait ceux qu'il était chargé de rendre meilleurs; mieux vaudrait qu'il ne fut jamais né.

Il y a plus : tout ce que fait l'Instituteur en faveur de la culture morale tourne aussi au profit de la culture religieuse. Il y a action et réaction entre la moralité et la piété. La conscience nous impose une loi sainte, et celle-ci nous conduit à un Dieu saint, qui en est l'auteur et qui veille à son exécution. A son tour la piété vient à l'appui de la conscience, donnant à ses ordres plus d'autorité, mais aussi plus d'attrait.

L'Instituteur devrait bien connaître cette influence réciproque, heureux s'il savait commander le respect et l'amour par le double empire de la piété et de la moralité ! Heureux les enfants, heureuses les populations qui seraient ainsi évangélisés !

Ce m'est une joie bien douce, au début de ma mission, de pouvoir rendre ce témoignage à quelques-uns de nos Maîtres ; ils réalisent l'idée que je me suis faite de ces hommes vénérés, qui se font estimer par l'alliance des deux vertus, qui furent toujours sœurs ; ce n'est pas assez pour eux d'être des gens d'honneur et de probité, ils sont aussi de bons chrétiens. Il en est qui ne portent pas leur héroïsme jusques-là, et, s'ils sont, pour ainsi dire, incomplets, ils sont dignes plutôt de notre pitié que de notre blâme.

3. Les Instituteurs donnent en général le bon exemple : MM. les curés trouvent dans la plupart d'entr'eux des amis, je dirai plus, d'utiles auxiliaires à l'église et au dehors. Les communes, où la bonne harmonie ne règne pas entre le presbytère et l'école, sont heureusement fort rares.

Les relations des Instituteurs avec les maires sont généralement bonnes ; nos Maîtres, pour la plupart secrétaires de mairie, vivent en bonne intelligence avec l'autorité civile, dont ils savent se concilier l'estime et la confiance.

Les Instituteurs, qui se font remarquer par leurs principes religieux, comprennent bien leur mission ; par leur vie simple et modeste, ils inspirent l'amour de la vie champêtre ; mais ils ont peu de connaissances en agriculture, pour se mêler aux cultivateurs et leur être de quelque utilité ; ils ne peuvent leur donner des conseils sur leur profession, dissiper leur routine et leurs préjugés ; en un mot, ils ne sauraient se mettre à la tête du progrès agricole, puisqu'ils sont en général étrangers à la science agricole. Ce sont les connaissances spéciales qui leur manquent.

II.

1. Tenue générale des Écoles. — 2. Système disciplinaire. — 3. Chant. — 4. Méthodes d'enseignement.

1. Constatons maintenant la tenue générale des écoles. J'entre dans ces humbles demeures, où l'enfance vient apprendre les premiers éléments qui lui sont indispensables. Que vois-je presque partout ? Point d'ordre, point de propreté ; des livres et des cahiers entassés pêle-mêle. L'ordre matériel étant le signe de l'ordre moral, quelles habitudes l'enfant contractera-t-il au milieu d'une telle confusion ? L'œil attristé cherche en vain l'arrangement, qui repose si agréablement la vue ; des bancs mal disposés, des élèves placés en face les uns des autres, tout cela annonce-t-il la prévoyance du Maître, dont le regard doit toujours lire dans tous les

regards ? Le tableau noir, qui joue le premier rôle dans l'enseignement primaire, est souvent relégué dans l'obscurité, en un coin de la salle, ou placé de telle sorte que les élèves sont obligés de faire une évolution pour suivre les démonstrations. Quelques écoles, heureusement en petit nombre, manquent de tableau, ou ne possèdent qu'un tableau à petites dimensions, à couleur indécise, où l'œil peut à peine distinguer des caractères presque illisibles.

Que vois-je encore dans presque toutes les écoles ? De tout jeunes enfants sont cloués sur un banc, au fond de la salle ; condamnés à rester immobiles la plus grande partie de la séance, tenant à la main un petit livre qui souvent leur échappe de lassitude, parfois vaincus par le sommeil, ils prennent de bonne heure l'école en dégoût, ou dérangent leurs camarades plus avancés, par leur babil désordonné. Et cependant ces petites créatures ont toutes une intelligence qui ne demanderait qu'à être éveillée.

Au reste, ce n'est pas sur les Instituteurs seuls qu'il faut faire retomber la responsabilité de ces faits regrettables ; car ils doivent aussi être attribués dans plusieurs cas et pour une certaine part, à l'insuffisance du local et du mobilier.

Si j'interroge les enfants pour me rendre compte de leurs progrès, et que je cherche à mettre en éveil leur intelligence par des questions simples et faciles, c'est rarement l'élève interrogé qui répond. Dans quelques écoles, ce sont tous les élèves qui reproduisent en chœur des choses apprises machinalement et reproduites sans discernement. Comment distinguer, au milieu de ces voix confuses, le développement naturel et progressif de l'intelligence de chaque enfant ? N'est-il pas à craindre que ces réponses inarticulées ne soient mises en jeu par deux ou trois imaginations, à la conception prompte et rapide ? Je ne saurais blâmer trop vivement un pareil système. — Ailleurs, ce sont toujours les mêmes élèves qui font les frais de tout l'examen, et qui condamnent ainsi à l'inaction l'intelligence du plus grand nombre. Les natures paresseuses trouvent ce procédé excellent ; elles s'approprient les bonnes réponses comme les sottises, et s'endorment ainsi dans une funeste indolence. Le bon Instituteur sait exciter l'émulation de tous les élèves, en contenant la pétulance des plus intelligents, pour éveiller l'imagination assoupie et paresseuse.

2. L'ascendant du Maître doit nécessairement souffrir d'un pareil état de choses ; la discipline, le progrès des élèves, la marche de la classe ressentent le contre-coup de ce funeste laisser-aller. Ce sera bien pis encore, si les enfants se rendent à l'école, sans y être attirés par l'émulation. Ici encore, il faut le dire sans déguisement, la plus grande partie de nos Maîtres n'ont recours à aucun moyen d'encouragement ; les bons points, les bonnes notes, le tableau d'honneur, les places de composition, enfin tous les stimulants qui suppléent aux punitions, ou plutôt qui permettent de les supprimer ou au moins de les restreindre, tout cela est méconnu presque partout ; et tout cela, cependant, employé par un maître judicieux, ferait aimer l'école.

3. Que serait-ce, si à tous ces moyens d'émulation venait se joindre le chant, qui contribue si puissamment à rompre la monotonie des exercices ? L'influence moralisatrice du chant est trop bien démontrée aujourd'hui, pour qu'on ne doive pas désirer le voir répandu jusque dans les plus humbles hameaux.

Quelques Instituteurs ont introduit sagement l'usage de commencer et de finir la classe par des marches exécutées en chantant : j'ai été frappé de la justesse de ces voix enfantines ; la joie et le bonheur étaient peints sur tous les visages ; l'ordre et le silence régnaient partout. Nos jeunes Maîtres, nouvellement sortis de l'Ecole normale, savent ainsi rendre la classe attrayante ; plusieurs d'entre eux touchent l'harmonium et sont fort utiles dans les cérémonies religieuses. Quelques-uns de nos anciens Maîtres connaissent le plain-chant, ils ont de la voix ; mais ils négligent d'organiser le chant dans leurs écoles.

4. Le choix du mode d'enseignement est très important : mais ce qui l'est encore plus, c'est que le Maître ait une méthode et qu'il la suive avec persévérance.

Malheureusement, il en est qui ne paraissent pas se douter de l'existence des méthodes et des moyens de les mettre en pratique. Le problème, qui consiste à tenir constamment occupés tous les enfants, doit appeler toute notre attention. En général l'emploi du temps de la classe est mal entendu et abandonné presque au hasard. Néanmoins chaque genre d'enseignement doit trouver sa place à des heures fixes et régulières ; il faut que les occupations soient variées dans une même séance et entrecoupées par des repos de quelques minutes, employés au profit du corps, par des chants et des marches.

Voulons-nous utiliser le temps de la classe ? Evitons les fractionnements trop multipliés, parce qu'ils exigent de la part du Maître des soins trop partagés. Quelle que soit la diversité des intelligences, une école quelconque ne doit admettre que trois divisions : les commençants, les moyens et les forts. Réunissons, s'il le faut, des élèves de forces différentes, sauf à mettre les devoirs à la portée des faibles : chaque division ne sera pas ainsi exposée à recevoir la leçon du Maître pendant de trop courts instants.

III.

1. Lecture. — 2. Langue française. — 3. Ecriture et calcul. — 4. Instruction morale et religieuse.

Supposons les enfants bien classés, bien disciplinés, aiguillonnés par un bon système de récompenses et pourvus de tous les objets qui leur sont nécessaires, et examinons comment les Maîtres leur font parcourir le cercle des premières connaissances.

1. La lecture ! La plupart des écoles mettent en pratique, et avec fruit, les procédés nouveaux pour apprendre à lire ; les enfants, en général, arrivent dans un âge peu avancé à la lecture courante ; c'est néanmoins sous ce rapport que le progrès et le perfectionnement se font le plus vivement désirer. Sans parler de la bonne prononciation, de l'intonation convenable pour détruire le mauvais accent des campagnes, pour remplacer le ton monotone et vicieux de la lecture par un ton simple et naturel, qui ne sait que la lecture intelligente est le seul et unique moyen d'éveiller l'intelligence dans les enfants et de laisser dans leur esprit et dans leur cœur les traces les plus durables ?

Mais, nous le disons avec un sentiment mêlé de surprise et de peine, la lecture, dans presque toutes les écoles de mon ressort, n'est qu'un exercice purement mécanique, qu'une traduction des signes alphabétiques par des articulations dépourvues de sens : exercice aussi fastidieux que ridicule, aussi nuisible au développement des facultés intellectuelles, qu'il lui serait profitable, s'il était bien dirigé ! Faut-il s'étonner d'après cela que MM. les curés se consomment en efforts impuissants, pour faire pénétrer jusqu'à l'âme et au cœur des enfants l'enseignement religieux lui-même, et que ceux-ci, après avoir quitté l'école, recherchent bien rarement les livres pour y trouver un honnête délassement ? C'est qu'ils sont persuadés que les livres n'ont été inventés que pour torturer leur esprit ; c'est que pour eux la lecture, à l'école, n'a consisté qu'à frapper l'oreille de vains sons, qui n'ont jamais éveillé de douces émotions dans leur âme, que Dieu avait faite capable de sentir et de comprendre.

La lecture, interprétée avec soin, peut seule développer l'intelligence des enfants, étendre le cercle de leurs idées et les initier au langage pur et correct. Il faut donc expliquer tous les mots, notamment ceux qui sont les signes des objets qui tombent sous les sens ; amenons les enfants à se représenter ces objets sous le rapport de la forme, de la couleur, de la matière et de l'usage auquel ils sont destinés. Des mots passons aux phrases ; traduisons-les en d'autres termes, et faisons-les traduire par les élèves eux-mêmes. La lecture, ainsi faite, nous conduira à faire d'utiles réflexions, qui éveilleront et développeront dans les enfants les sentiments de probité, d'honneur et de piété ; elle leur fournira aussi, à chaque instant, sous la forme la plus attrayante, l'instruction morale qui leur est due.

Mais, pour obtenir ces résultats précieux, ne nous bornons pas à comprendre l'importance de la lecture intelligente ; ayons avant tout des livres bien choisis. Sans doute, les livres, mis entre les mains de nos enfants, sont tous irréprochables au double point de vue de la morale et de la religion. Mais, disons-le hautement, les auteurs qui écrivent pour nos écoles, se mettent rarement à la portée des enfants de nos campagnes ; leurs livres, par le fond comme par la forme, sont inintelligibles pour eux. Combien peu leur inspirent l'amour de la simplicité et de la vie des champs !

Je me trompe : j'ai trouvé dans quelques écoles un livre vraiment écrit pour elles ; il porte le nom de *Petit-Jean*. Là, rien qui ne puisse être compris des enfants, rien qui ne puisse les attacher et éveiller en eux les sentiments du beau, de l'honnête et du juste. Cet ouvrage emprunte à l'Histoire sainte et à l'Histoire de France ce que l'une et l'autre ont de plus intéressant ; c'est de plus un cours de philosophie morale et religieuse, où toutes les questions sont traitées avec autant de clarté que de simplicité. Ce livre a été composé par un professeur de l'Université (1), qui, en élevant l'orphelin *Petit-Jean*, a raconté le plus beau trait de sa propre vie : je m'arrête, je blesserais sa modestie.

J'ai trouvé encore entre les mains de nos plus jeunes enfants un livre écrit par un homme, qui s'est fait petit pour se mettre à la portée des petites intelligences. *L'Enfance*, par M. Delapalme, respire un air de candeur et de naïveté, bien fait pour plaire aux jeunes lecteurs ; il y a là,

(1) M. Jeannel, professeur de philosophie à la Faculté de Montpellier.

comme un parfum biblique, qui saisit l'âme de l'enfant et l'enveloppe des plus tendres émotions. Cet ouvrage est suivi de deux autres du même auteur, l'*Adolescence* et la *Jeunesse*, lesquels ne démentent pas leur aîné.

Dans quelques écoles de garçons et dans presque toutes les écoles de filles, on a adopté presque exclusivement l'imitation de J.-C., la Bible et le Devoir du chrétien. A Dieu ne plaise que je vienne bannir de nos écoles ces livres qui font les délices des âmes pieuses ! mais qui ne comprennent que ces ouvrages n'offrent à l'esprit des élèves que des énigmes continuelles, s'ils n'ont pas été préparés à les lire avec fruit, et s'ils n'ont pas été habitués à réfléchir sur le sens de la lecture, en commençant avec des livres plus à leur portée sous le rapport du style et des idées qui y sont exprimées ?

J'ai abordé avec MM. les curés cette question délicate : ils m'ont tous écouté avec bienveillance, et le plus grand nombre a reconnu la nécessité d'une réforme. L'un de ces derniers, fondateur d'une maison religieuse, qui fournit à plusieurs de nos communes de modestes et précieuses Institueuses, m'a témoigné le désir de substituer aux anciens livres des livres plus simples : je lui ai envoyé *Petit-Jean* et *Delapalme*.

Voulons-nous donc faire aimer la lecture aux enfants ? Voulons-nous qu'ils y trouvent un plaisir qui hâtera leur progrès ? Evitons, au début de présenter à leur esprit des mots et des phrases inintelligibles, des idées trop abstraites ou trop métaphysiques ; offrons-leur, au contraire, des phrases très simples, quant à la pensée et au style, des morceaux d'une courte étendue dont les sujets soient intéressants, et où les idées sérieuses et utiles soient présentées, adroitement entourées des agréments qui les font goûter et accueillir. Que la lecture soit pour eux un sujet de réflexion, un aliment à la pensée, un moyen d'éveiller leurs idées ; dans ces conditions, au lieu de les rebuter, elle aura pour eux un attrait qui facilitera notre tâche. Après leur avoir expliqué d'abord la signification des mots, puis les phrases, enfin le sens du morceau entier qui aura été lu, nous nous assurerons par des questions faites convenablement que ces explications ont été comprises.

Le temps que nous consacrerons à ces lectures ne sera pas perdu : si elles sont plus courtes, elles seront au moins plus profitables ; du reste, quand ces explications seront devenues familières aux enfants, ils n'y consacreront que des instants fort courts, qui n'abrègeront pas sensiblement le temps qui doit être consacré à la lecture.

2. L'enseignement de la langue française est, avec l'enseignement de la lecture, celui qui exige le plus de tact et de sagacité de la part du Maître, celui aussi qui peut avoir le plus d'efficacité sur les facultés intellectuelles et morales des enfants, quand il est donné convenablement.

Nos Maîtres ont-ils bien compris leur tâche à ce point de vue ? Je suis contraint de dire que, pour la plupart, l'enseignement de notre langue consiste dans des définitions et des règles, véritables squelettes arides et rebutants, qui ne servent qu'à épouvanter les enfants et à surcharger leur mémoire sans profit pour leur intelligence. La Grammaire, envisagée au point de vue abstrait, est enseignée et apprise d'une manière mécanique. S'ensuit-il que les élèves apprennent les éléments de la langue française ? Suffit-il d'apprendre les règles les plus difficiles de la grammaire, surtout lorsque l'explication de ces règles est présentée dans des exercices préparés en vue de telle difficulté, à laquelle on s'attend ? Suffit-il d'analyser

des phrases que souvent on ne comprend pas, si l'on est incapable de tourner régulièrement une phrase, si l'on ignore le sens des mots et l'usage qu'on en peut faire pour exprimer sa pensée?

Sans doute, l'enseignement régulier de la langue ne peut se faire sans règles; mais il y a une manière convenable de les présenter à l'enfance et une juste mesure à garder. Les règles ont été établies sur des faits; c'est donc aux faits qu'il faut rattacher les règles dans l'instruction, afin d'apprendre aux enfants à faire avec connaissance de cause ce qu'ils ne font que par une aveugle imitation. *Peu de règles, beaucoup d'exercices!* Voilà ce que nous crie la saine didactique. Les règles sont toujours abstraites, sèches, peu faites pour plaire aux enfants, lors même qu'ils peuvent les comprendre; soyons-en très économes, supprimons celles qui dépassent leur conception, celles qui leur sont inutiles, celles encore qui ne concernent que des minuties que l'on peut toucher en passant et sans appareil doctoral. La multitude des exemples, répétés et analysés sur le tableau noir, est le meilleur code de langue; ce code fera passer dans une pratique raisonnée les règles que, dans une autre méthode, il aurait sèchement à prescrire.

Au lieu de dictées hérissées de difficultés, au lieu de phrases alambiquées qui ne présentent aucun sens intéressant pour l'esprit et le cœur, nous choisirons un passage d'auteur à la portée de l'intelligence des enfants; avant la dictée, ce passage sera lu avec attention, interprété, et, autant que possible, l'objet de réflexions morales. De cette façon, les enfants comprendront ce qu'ils écrivent, condition indispensable pour éviter les fautes qu'entraîne l'ignorance du sens: leur attention se portera pendant la dictée sur le fonds du sujet et sur les réflexions qu'il a pu provoquer, au lieu de se porter sur des difficultés qui n'existent pas; ils apprendront ainsi la seule chose qui leur soit réellement utile, c'est-à-dire, exprimer leurs pensées d'une manière suffisamment correcte. De plus, ces dictées deviendront des exercices d'intelligence et des sujets de leçons de morale qui se graveront dans leur cœur, parce qu'elles auront été l'objet de l'attention au moment de la lecture préliminaire, au moment de la dictée, et enfin au moment de la correction.

En résumé, apprenons à ne pas confondre l'enseignement grammatical avec l'enseignement de la langue; concevons la possibilité de faire consister ce dernier dans d'autres exercices que l'étude des règles de la grammaire. Enseigner aux enfants la valeur des mots et le sens des phrases, les leur faire employer à propos dans des exercices oraux, sous forme de conversation ou de compte-rendu d'un récit ou d'une lecture, tel est le moyen d'atteindre plus sûrement le but.

Cessons donc de faire apprendre la grammaire machinalement et comme simple exercice de mémoire matérielle, et substituons l'enseignement oral à celui des livres. Choisissons les dictées d'orthographe aux sources les meilleures, au point de vue moral et intellectuel; faisons précéder ces dictées d'explications qui profiteront à la connaissance des règles, et surtout à la rectitude du jugement et à la culture de l'esprit et du cœur. Corrigeons enfin ces dictées sur le tableau noir, exercice qui n'exigera pas un temps trop long, si l'on a le soin de préférer un travail court et profitable à un travail long et peu utile.

Telles sont les réformes qu'il faut introduire dans l'étude de la langue française. J'ose à peine dire que nos anciens Maîtres en soupçonnaient la

possibilité : tant la vieille routine a prévalu dans l'enseignement primaire ! Nos jeunes Maîtres sont élevés dans les principes que je viens de formuler, et qui ne sont autres que ceux du P. Girard ; espérons que nos bons Instituteurs se joindront à ceux qu'a formés et que forme notre Ecole normale et qu'ils entreront dans cette voie, la seule bonne, la seule profitable.

3. La plupart des Maîtres parviennent à donner aux enfants une écriture lisible, souvent même élégante et capable de faire rougir les élèves de nos Lycées. Toutefois, il est à regretter que la plupart ne se préoccupent pas assez de la position que prennent les enfants en écrivant ; ils leur laissent, à cet égard, contracter des habitudes aussi nuisibles à la santé qu'au progrès dans cette branche. Dans la tenue des cahiers, la propreté et le soin que j'ai remarqués dans quelques écoles, sont trop généralement négligés.

On oublie dans plusieurs écoles de préparer les élèves à l'écriture *expéditive* par l'écriture *moyenne*, qui seule peut donner à la main la fermeté nécessaire. Les Maîtres, qui cèdent en cela à l'impatience des parents, ne forment que de mauvaises écritures ; il importe toujours de commencer par la *moyenne*, qui donne aux doigts de l'enfant la souplesse convenable ; il importe de ne l'abandonner jamais, d'y joindre même la *grosse*, tout en faisant la *fine*.

Les textes des modèles d'écriture ne sont pas assez variés ; ils sont parfois hérissés de fautes d'orthographe ; n'oublions jamais la langue, même en écrivant.

L'enseignement du calcul, à part quelques rares exceptions, est en souffrance dans la plupart des écoles. Les élèves sont exercés sur les quatre règles, et souvent ils ignorent l'art d'écrire les nombres : la numération, qui devrait être l'objet de plusieurs exercices, est généralement négligée. Les problèmes ne sont pas toujours choisis parmi les applications usuelles : à quoi bon occuper les élèves de ces questions oiseuses, qui ne font que leur inspirer une sotte vanité ?

Le système métrique est bien enseigné dans quelques écoles ; les réponses des élèves ont été assez satisfaisantes. Je signalerai à cet égard une lacune regrettable ; aucune école ne possède la collection des mesures légales. Je n'ai pas manqué de faire sentir à MM. les maires tout l'avantage qui résulterait, pour nos campagnes, si ces mesures étaient mises entre les mains des enfants.

4. Nos Maîtres font apprendre à leurs élèves la lettre du catéchisme ; ce n'est pas tout, ils doivent simplifier la tâche de MM. les curés en expliquant le sens vulgaire des mots, et en faisant réciter l'Évangile du dimanche avec intelligence et réflexion.

L'instruction religieuse se complète par l'étude de l'Histoire sainte ; pour beaucoup d'instituteurs, cette étude n'est qu'une affaire de mémoire ; beaucoup se contentent des deux ou trois premières époques ; rarement l'Histoire sainte est apprise dans son ensemble. Exprimons aussi le regret de ne pas trouver dans nos écoles ces tableaux qui, en frappant les yeux des enfants, contribuent si puissamment à graver dans leur mémoire l'histoire qu'il leur importe le plus de connaître.

Nos devoirs envers Dieu, envers nos parents, envers la patrie, envers notre prochain et envers nous-mêmes, sont résumés dans un petit livre

que j'ai été heureux de trouver dans quelques écoles. Ces conseils, rédigés en termes simples et concis, méritent d'être popularisés dans nos campagnes (1).

IV.

1. Nécessité d'une organisation dans les écoles. —

2. Conclusion.

1. Si l'instruction primaire demande des améliorations dans ses différentes parties, est-ce à dire qu'il faille s'en prendre à la capacité de nos Maîtres de ce fâcheux état des choses? Je n'oserais l'affirmer. Ce qui manque, en général, à nos Instituteurs, c'est moins l'aptitude et le dévouement, qu'une direction unique et constante, qu'une règle applicable à tous, en un mot, qu'une organisation des écoles.

Cette organisation existe pour l'enseignement secondaire; là tout est réglé, tout est calculé d'avance; maîtres et élèves ont un emploi déterminé pour chaque jour de l'année, un programme parfaitement arrêté, des livres désignés tous les ans par M. le Ministre de l'instruction publique. « Seules (2), nos écoles primaires présentent une diversité qui varie à l'infini. Il y a bien un règlement général, mais qui ne pose que des principes. Chaque département a un règlement particulier, calqué sur le règlement général; mais aussi chaque école a son règlement spécial que l'Instituteur établit à sa manière: Il est libre de régler son temps à sa guise, libre d'enseigner chaque jour ce qui lui plaît, de prolonger ou de restreindre, selon son bon plaisir, telle ou telle leçon. Souvent même, il n'a pas à l'avance tracé la route qu'il doit parcourir.

« La nécessité d'une règle a été parfaitement comprise par les congrégations religieuses, et c'est cette règle qui fait leur force. Les classes dirigées par les Frères des écoles chrétiennes, par exemple, ont partout la même organisation; que les Frères soient envoyés au nord et au midi, à l'est ou à l'ouest de la France, ils y apportent leur règle dont ils ne peuvent un instant se départir. Le Frère est un soldat; son supérieur lui a confié une arme qu'il doit porter conformément à ses instructions, sous peine de commettre une faute grave, de faillir à son devoir, de violer son serment.

« Ne pourrait-on pas armer ainsi nos Instituteurs laïques, au lieu de les abandonner à leurs propres forces, exposés aux exigences des autorités locales, qui varient d'une commune à une autre, aux caprices des familles, c'est-à-dire le plus souvent, aux caprices des enfants eux-mêmes? Si une semblable mesure était adoptée, elle serait un appui pour les Instituteurs, une garantie précieuse pour les familles et les autorités; elle assurerait le succès des écoles, la prospérité de l'instruction primaire et sauvegarderait la dignité des maîtres. »

2. Cette organisation, à laquelle nous devons la bonne direction de l'enseignement, le dévouement toujours croissant des maîtres et l'émulation

(1) *Maximes, sentences et préceptes*, par M. Alex. Pinet.

(2) M. Alex. Pinet, *Organisation des Ecoles*.

établie entre eux, je viens la réclamer pour les écoles placées dans mon ressort.

Elle comprendra le mode d'enseignement, l'emploi du temps, la préparation de la classe, le système disciplinaire et les livres; elle prescrira les moyens d'occuper les plus jeunes enfants, le système des ardoises, par exemple, les leçons de choses, enfin les historiettes morales; elle rendra l'étude du chant obligatoire; elle indiquera les notions d'agriculture qu'il est bon d'introduire dans les écoles; en un mot, elle ne restera étrangère à aucune des questions qui peuvent intéresser l'enseignement primaire.

La tâche est difficile, j'en conviens; mais votre approbation, Monsieur l'Inspecteur, me donnera la force de triompher de tous les obstacles. Le concours des Instituteurs ne nous fera pas défaut; ils se plaignent tous de l'isolement dans lequel ils vivent; aucun lien de confraternité ne les rattache l'un à l'autre. Les plus dévoués sentent leur zèle se refroidir chaque jour. Ils salueront donc avec bonheur l'organisation nouvelle; ils se sentiront vivre d'une vie nouvelle, alors qu'ils sauront qu'ils font partie d'un corps obéissant à la même règle, à la même impulsion. J'ai pressenti leurs dispositions, elles ne sauraient être meilleures; le moment est donc favorable!

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
l'assurance de mes sentiments respectueux.

L'Inspecteur primaire,

F. PONTET.

L'Inspecteur d'Académie autorise l'impression du présent rapport, ainsi que des considérations qui le précèdent; il charge l'Inspecteur primaire des Arrondissements de Muret et de Villefranche de réunir les Instituteurs laïques de son ressort au chef-lieu de chaque canton, et d'organiser les écoles d'après les bases établies dans son rapport.

Toulouse le 25 août 1861.

L'Inspecteur d'Académie,

CAHUZAC.